Image not found or type unknown

Faux Contrat interim

Par **Langkev**, le **04/04/2025** à **21:11**

Bonjour

Je viens de découvrir qu une agence intérim à fait un faux contrat de travail à mon nom afin de débloquer mon CET. Une attestation à employeur a meme été envoyée à pôle emploi avec 1h de salaire.

Cette attestation a été transmise ensuite à la caf qui me bloque mes versements.

Je ne comprenais pas pourquoi et ils me réclament une fiche de paye.

Pole emploi me renvoi vers la caf et l employeur.

Quels sont mes recours

Merci

Par **miyako**, le **05/04/2025** à **07:14**

Bonjour,

Il faut déposer plainte au commisariat ou en ligne contre l'agence intérim pour faux et usage de faux .Après quoi ,vous pourrez transmettre votre dépôt de plainte à la CAF et à France Travail. .Parallélement ,vous pouvez saisir le conseil des prud'hommes en référé , afin d'avoir une décision rapide .C'est à fois du pénal et du civil.

Prenez conseil auprès d'un avocat gratuit à la maison du droit de votre commune ,sur rendez vous ,en mentionnant droit du travail. Ou dans une prmanence organiser par le barreau local.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés